

LE FOREM RECHERCHE UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) ALE

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

Les Agences locales pour l'Emploi (asbl) permettent à des chômeur(euse)s de longue durée, des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale de travailler un nombre limité d'heures par mois à des activités qui ne font pas concurrence au circuit régulier de l'emploi (petits travaux de bricolage, jardinage, garde d'enfants ou de personnes malades, accueil des enfants avant ou après l'école, ...).

FONCTION

Mission

- vous organisez le fonctionnement quotidien de l'Agence locale pour l'Emploi afin de satisfaire les demandes de prestations des demandeur(euse)s d'emploi inscrit(e)s comme travailleur(euse)s à l'ALE ainsi que les demandes de prestations des utilisateur(trice)s, y compris si vous êtes détaché(e) dans une ALE où vous travaillez seul(e) ;
- vous gérez et coordonnez les activités de l'Agence locale pour l'Emploi, dans le respect de la réglementation en vigueur et des objectifs fixés par le Conseil d'Administration de l'ALE et en accord avec la stratégie du Forem.

Activités

- vous coordonnez l'activité du service :
 - vous organisez le travail,
 - vous fixez les objectifs et les priorités de l'agence,
 - vous établissez des tableaux de bord, des reportings, des rapports,
 - vous analysez les possibilités de partenariats,
 - vous mettez en œuvre les plans d'actions et les décisions du Conseil d'Administration, vous assurez un suivi comptable ;
- vous organisez et supervisez la formation des travailleurs ALE afin de respecter les obligations juridiques afférentes et de favoriser l'insertion du public cible sur le marché de l'emploi ;
- vous êtes chargé(e) de la vente de chèques ALE ;
- vous réalisez les tâches de gestion courante de l'ALE :
 - vous convoquez des demandeurs d'emploi,
 - vous leur donnez les informations relatives au dispositif,
 - vous les inscrivez et mettez en relation les offres et les demandes de service,
 - vous suivez la qualité des prestations,
 - vous inscrivez les utilisateurs ;
- vous réalisez les tâches de supervision administrative utiles à la bonne exécution des mesures/services :
 - traitement et suivi des dossiers d'assurance (déclarations d'accident),

EN BREF

Lieu : Ellezelles/Flobecq

Service/Département : Agence locale pour l'Emploi

Date limite pour postuler : 26/05/2020

Type de contrat : contrat à durée indéterminée, mi-temps

Niveau d'études/expérience requise/grade :
diplôme supérieur de type court ou assimilé dans le secteur des sciences humaines et sociales/2 ans/grade de niveau B

- suivi des contrats des travailleur(euse)s,
- gestion des conflits et des plaintes travailleur(euse)s/utilisateur(trice)s,
- gestion des ressources matérielles utiles au fonctionnement de l'ALE, etc. ;
- vous représentez l'Agence locale pour l'Emploi : promotion des services de l'ALE auprès de différents publics, représentation de l'ALE auprès des autorités communales, du Plan de Cohésion Sociale de la Ville, des plateformes d'insertion socioprofessionnelle, prise de positions dans certaines instances, participation à des manifestations extérieures, etc. ;
- vous participez à des réunions au Forem, au Conseil d'Administration de l'ALE, etc. ;
- vous acquérez et mettez à jour les connaissances des réglementations et procédures utiles à la réalisation de vos tâches afin de mettre à disposition de votre équipe une expertise réglementaire ;
- vous êtes susceptible de remplacer les collaborateurs ALE des ALE voisines dans les tâches de gestion courante de l'ALE.

Conditions d'exercice

- la fonction s'exerce dans les Agences Locales pour l'Emploi d'Ellezelles et de Flobecq ;
- le/la titulaire dépend hiérarchiquement du Responsable d'équipe ALE du Forem pour la région de Tournai ;
- il/elle travaille en étroite collaboration avec le Président du Conseil d'Administration de chaque Asbl ;
- il/elle travaille en collaboration avec ses collègues des autres ALE, des collègues du Forem et des partenaires externes ;
- il/elle est susceptible de remplacer les collègues des ALE voisines dans les tâches de gestion courante ;
- il/elle bénéficie d'une souplesse horaire tout en s'adaptant aux nécessités du service ;
- il vous est proposé un contrat à durée indéterminée à mi-temps ;
- salaire selon l'échelle barémique B3/1. Pour information, pour un temps plein cela équivaut à :
 - 2.254,49 € mensuel brut (à temps plein) indexé à 0 année d'ancienneté,
 - 2.439,34 € mensuel brut (à temps plein) indexé à 6 années d'ancienneté.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un œil critique l'information ;
- vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes sans perdre de vue les objectifs à réaliser et vous mettez en œuvre ces décisions ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente et intègre et vous leur fournissez un service personnalisé ;
- vous partagez vos connaissances, vos idées et vos méthodes de travail ;
- vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues ;
- vous respectez les autres, leurs idées et leurs opinions ainsi que les procédures et les instructions ;
- vous vous impliquez et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences techniques

- vous avez une connaissance de base de la législation et la réglementation relatives aux ALE, ainsi que de la législation chômage ;
- vous avez une connaissance de base de la législation relative aux titres-services ;
- vous avez une connaissance de base en législation sociale ;
- vous avez une connaissance de base du Forem ainsi que de son environnement ;

- connaissance et compréhension de ses missions, de son offre de services, de sa structure, de son fonctionnement,
- connaissance de l'environnement socio-économique wallon et plus particulièrement local, des acteurs, des enjeux, ainsi que des structures et partenaires liés au monde de l'emploi et de la formation ;
- vous avez une bonne communication orale et écrite ;
- vous maîtrisez la suite Office (Outlook, Word, Excel, Access, PowerPoint, etc.).

Atouts

- vous avez une expérience de gestion dans le secteur de l'ALE ou dans le secteur des titres-services ;
- vous avez une connaissance de base en comptabilité.

POSTULER

Conditions d'accès

- vous possédez un diplôme supérieur de type court ou assimilé (cf. annexe) dans le secteur des sciences humaines et sociales ou un grade de niveau B ;
- vous avez 2 ans d'expérience dans la relation d'aide ;
- vous êtes mobile et possédez le permis de conduire B.



en cas d'exercice de la fonction de Conseiller, il est obligatoire de posséder le diplôme requis.

Dossier de candidature

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
→ créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez les différents champs OBLIGATOIRES :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme,
 - lettre de motivation,
 - curriculum vitae.



seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;



vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidat(e)s qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment de l'engagement ;



dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **103570 – Un(e) Collaborateur(trice) ALE** », et ce au plus tard le **26/05/2020**.



attention, le présent appel n'est pas destiné à constituer une réserve de recrutement.

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection :
 - une épreuve visant à évaluer les compétences techniques et comportementales,
 - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction,
 - un entretien devant un jury précédé d'une épreuve technique visant à approcher les connaissances et compétences requises pour exercer la fonction.

PLUS D'INFOS ?

- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : selection.recrutement@forem.be



Diplômes - titres pris en considération niveau B

	Description
TITRES PRIS EN CONSIDERATION	1) <u>Les titres pris en considération pour l'admission au niveau B sont les suivants :</u> ▪ les diplômes de bachelier délivrés par une université, une Haute Ecole, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ▪ les diplômes d'instituteur primaire et d'instituteur maternel ▪ les diplômes délivrés par un institut supérieur d'architecture, au terme d'études de 1^{er} cycle ▪ les régendats ▪ les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (A.E.S.I.) ▪ les diplômes de l'enseignement supérieur de type court ▪ les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ▪ les diplômes qui confèrent le grade de candidat et qui sont délivrés, après un cycle d'études de deux ans, par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long ▪ les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court, au terme des études ▪ les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre de candidat ingénieur civil, de candidat ou de bachelier

- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type court, au terme des études
 - les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle
 - les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle
 - les certificats d'aptitudes pédagogiques (C.A.P.), à condition :
 - que la date du certificat concerné se situe après 1994
 - que le certificat comporte la mention « Enseignement supérieur pédagogique de type court »
 - qu'il mentionne la réussite de l'épreuve intégrée
 - les diplômes, certificats d'études ou autres titres qui peuvent être pris en considération pour l'admission au niveau A
 - les diplômes de grades équivalents au grade de bachelier délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures
 - les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 5 au moins du Cadre francophone des certifications.
- Pour avoir toutes les informations sur les certifications reconnues officiellement et qui sont admises pour le niveau B, voir la fiche méthode « Diplômes - titres pris en considération - certifications professionnelles ».***
- Liste des opérateurs :
- IFAPME (Institut wallon de formation en alternance pour les indépendants et petites et moyennes entreprises)
 - SFPME (Service public bruxellois francophone chargé de la formation en alternance PME)
 - Le Forem
 - Bruxelles Formation
 - Consortium de validation des compétences

	2) <u>Sur décision du Gouvernement</u>, sont pris en considération les diplômes, certificats d'études ou autres titres admis pour l'accès au niveau C, s'ils sont complétés par une autorisation d'accès au niveau B délivrée sur la base d'une validation des acquis de l'expérience, conformément à la procédure et aux conditions arrêtées par le Gouvernement. <i>A ce jour, il n'y a pas encore de décision et cette disposition n'est donc pas applicable pour l'instant.</i> 3) <u>Sont également admis</u> les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral 4) <u>Sont également admis</u> les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1
--	--